

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA
COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON**

Séance du 9 novembre 2023 – Délibération n°130

L'an deux mil vingt trois et le neuf novembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie de Sévérac d'Aveyron, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire.

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	29	23

Date de la convocation	09/11/2023
Date d'affichage de la convocation	27/10/2023

Secrétaire de séance : Régine ROZIERE

Présents : ALMIRE Yvan - ANGLADE Clémence - BOUDIAS DECROIX Nathalie - BOURREL Thierry - BRUNET Mélanie - BURGUIERE Philippe - CAPUS Françoise - CARON Annick - CARNAC André - CAZES CORBOZ Maryse - DE LESCURE Jérôme - DUTRIEUX Patrick - GROS Edmond - JARROUSSE Caroline - LAURAIN Damien - LAYRAL Rémi - MAJOREL Aimé - MAJOREL Aurélien - ROZIERE Régine - SAHUQUET Jean-Marc -

Absents : RAGOT Annie - BORIE Nina - CONSTANS Mathieu - FABRE Emilie - LABRO Isabelle - MULLER Geoffroy (Pouvoir à Mélanie BRUNET) - MURET Yvain - TAJAN Isabelle (pouvoir à Philippe BURGUIERE) - FOS Mariana (pouvoir à Régine ROZIERE)

Objet

Rénovation du monument aux morts – Sévérac le Château

Monsieur le Maire expose la nécessité de rénover le monument aux morts de Sévérac le Château.

Il indique aux membres du conseil municipal qu'une subvention de l'office National des Combattants et des victimes de guerre peut nous être attribuée.

Le plan de financement serait le suivant :

Montant HT	2 250 €
Office national des combattants et des victimes de guerre (20%)	450 €
Autofinancement	1 800 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Arrête le montant de l'enveloppe financière pour le programme de rénovation du monument aux morts de Sévérac le Château à 2 250 € HT.
- Approuve les modalités de financement fixées ci-dessus,
- Sollicite la subvention de l'office national des combattants et des victimes de guerre.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,
le Maire, Edmond GROS

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture

